

Oneg Chabat n° 154

« le Délice du Chabat »

Diffusé pour la Gloire d'Hakadoch Barouh' Hou, par La Yéchiva Torat H'aïm Cej-Nice

Chabat, une vie riche au-delà de cent vingt ans !

Au traité Pésah'im 113A le Talmud enseigne « celui qui récite la Havdala à la sortie de Chabat hérite le monde à venir » ! La Guémara poursuit qu'est-ce qu'il y a de spécial ? Elle explique qu'on parle de celui qui garde le vin du Kidouch pour pouvoir faire la Havdala. Le Rachbam explique qu'il n'a pas beaucoup de vin, il s'abstient de le boire pour le garder afin de pouvoir faire la Havdala à la fin de Chabat. Que nous enseignent là les Sages, voilà que réciter le kidouch et la havdala ne connaît une telle promesse, qu'est-ce qu'il y a dans ce contexte de si particulier pour connaître un tel salaire ? Le Gaon Rav Acher Weiss chalita propose la réflexion suivante : il y a un phénomène assez particulier chez l'être humain, bien souvent c'est après que l'évènement s'est passé qu'on prend conscience qu'il s'est passé quelque chose. A la sortie de Chabat nous sentons des parfums et on dit "l'âme supplémentaire de Chabat est partie" – "vay avda lanefech" ! Mais ce n'est pas seulement lorsque l'âme part qu'on doit être conscient que nous avons une âme supplémentaire pour Chabat, c'est déjà à l'entrée de Chabat qu'on doit être conscient qu'on est animé d'une âme en plus. Durant la prière de Chabat à Minh'a nous disons "yakirou banéh'a véyédou banéh'a ki méitéh'a hi ménouh'atam" – que tes enfants reconnaissent que leur repos vient de Toi. Nous demandons à D'IEU qu'IL nous donne la sagesse de comprendre ce que nous vivons pendant Chabat, quels niveaux nous pouvons atteindre. C'est donc dès l'entrée de Chabat qu'on doit être conscient que nous sommes animés pour vingt-quatre heures d'une âme supplémentaire réservée au Chabat. Au moment où tu récites le Kidouch à l'entrée de Chabat réveille toi pour profiter pleinement de ce cadeau. N'attends pas la fin de Chabat pour te plaindre d'avoir loupé quelque chose. C'est l'idée inscrite dans ce passage : au moment du kidouch ta mémoire doit être animée du souci de bien profiter du Chabat avant que la havdala n'arrive. Celui qui vit ainsi il est certain de connaître le Olam Haba !

Cependant rajoutons un point : en vérité il faut comprendre quel rapport entre le commentaire proposé par le Rav et le Olam Haba ? La réponse est simple, me semble-t-il : le olam haba – le monde à venir adviendra à l'homme après cent vingt ans, ce n'est pas en fin de vie qu'il faut prendre conscience de la vie, mais très tôt l'homme doit préparer son olam haba, la vie de l'homme est accompagnée de ce qui se tramera lorsqu'il arrivera en haut ! C'est ici qu'on prépare le là-bas ! Chabat est le olam haba, cela veut dire que durant le Chabat on doit apprendre à profiter de la vie de telle manière qu'en la quittant d'ici il nous en reste quelque chose pour le là-bas. C'est fabuleux de voir que la vie est animée de sens et n'est pas tel un nuage qui ne fait que passer. L'homme détient les outils de la mise en place de son avenir. Plutôt que de finir en cendre dans un bocal on peut finir dans un monde d'une grande aventure. La vie ne s'arrête que pour celui qui ne soucie pas de ce qu'il y aura dans l'après... Chabat c'est une vie qui va au-delà des cent vingt ans impartis !

Viande et poisson, pour Chabat

Une personne qui n'a pas les moyens d'acheter pour Chabat du poisson et de la viande, que devra-t-il préféré des deux ? Rabénou Yona dit qu'il n'y a pas d'obligation de manger de la viande le jour de Chabat ! Pour ce qui est du poisson, le Talmud au traité Chabat 118B dit que manger du poisson le jour de Chabat s'inscrit dans le "oneg chabat" – le délice du Chabat. Le Bet Hilel dit que c'est une obligation de la Tora de manger du poisson Chabat. Le Choulh'an Arouh' Harav s'étonne de cette opinion, effectivement il n'est écrit nulle part dans la Tora que nous devons manger du poisson le jour de Chabat. Même le poisson n'est pas une obligation en soi, celui qui n'a pas les moyens n'a pas d'obligation d'en acheter. Si la Guémara parle de poisson c'est parce qu'au temps de la Guémara le poisson était leur délice, chaque période connaît ses délices, l'essentiel est de consommer le jour de Chabat des mets raffinés, la viande, le poisson et le vin sont cités parce que d'ordinaire la majorité des hommes s'en délectent, chacun en fonction de sa possibilité financière s'évertuera d'acheter ces aliments. Tel est également l'avis du Péri Mégadim qui ne voit dans la viande et le poisson aucune obligation outre mesure, ni selon la Tora ni selon les Sages, tant qu'on consomme des aliments délicieux. En conclusion Rav Acher Shwarts chalita (Maâdané Acher feuillet 821) écrit : il achètera celui qu'il préfère, et s'il aime autant le poisson que la viande il semblerait qu'il achètera la viande, mais certains Rabanim disent qu'il n'y a aucune préférence à la viande, il achètera donc ce qu'il veut l'un comme l'autre. Si on a l'habitude de manger du poisson et de la viande le jour de Chabat c'est parce que Chabat est tel le olam haba, or dans cet univers les Sages enseignent que les Tsadikim consommeront le poisson "Léviathan" et de la viande de taureau (Torat H'aïm, voir Biour Halah'a 242). Certains expliquent que la raison du poisson est parce qu'ils ne parlent pas, et le jour de Chabat on ne doit pas trop parler comme a dit le prophète Yéchaya "védaber davar" – nous avons beaucoup de lois de Chabat liées à la parole (Rabi de Tszanz).

Un bijou nommé Chabat

Les Sages voient dans Chabat un beau trésor que D'IEU cache dans ses trésors, qu'IL nous a offert en cadeau ! (Traité Chabat 10B). Dans un coffre-fort on garde des objets de grandes valeurs. Notre perception des valeurs divines est assez faible, toutefois à travers ce que les scientifiques découvrent dans l'immensité de l'univers on peut avoir une petite idée de l'immensité de l'œuvre divine. On peut déjà découvrir cette immensité divine en nous-mêmes ! Notre cœur bat plus de deux milliards de fois en soixante quinze années de vie... Dans l'univers il y a des milliards d'étoiles... Voir traité Bérah'ot 32B. Chaque étoile a une fonction bien définie dans notre monde (voir traité Pésah'im 94A... De ce trésor immense et infini D'IEU a choisi de nous offrir le Chabat ! Les Sages ont attribué au Chabat de nombreuses vertus, en plus du fait de valoir tous les commandements de la Tora, en voici une liste non exhaustive : douze fois la Tora nous met en garde au respect du Chabat ; Chabat augmente la sainteté d'Israël ; le jour de Chabat toutes les portes sont ouvertes ; tout ce que l'homme dépense pour honorer Chabat, D'IEU lui rembourse en double ; l'étude de la Tora le jour de Chabat vaut mille fois plus que l'étude de la semaine ; tout celui qui fait Chabat ses fautes sont effacées ; celui qui garde le Chabat il est préservé de la guerre de Gog et Magog et des souffrances pré messianiques et du jour du grand jugement, ETC... (tiré du livre Chabat Kodech Kodachim).

Horaires Chabat Kodech Nice 5781/2020

Vendredi 3 tévet-18 déc.

Entrée de Chabat 16h37

****pour les Séfaradim réciter la bénédiction de l'allumage AVANT d'allumer****

Samedi 4 tévet-19 déc.

Réciter le chémâ avant 9h47

Sortie de Chabat 17h44

Rabénou Tam 17h49

*Faites un don au
Oneg Chabat et soyez
grandement bénis par le
mérite de l'immense
mitsva d'encourager le
Chabat*

*Oneg Chabat Cej
31 Avenue Henri
Barbusse 06100 Nice*